

6210

PELOUSES SECHES SEMI-NATURELLES ET FACIES
D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES (FESTUCO-
BROMETALIA)

Fort

Habitat d'intérêt communautaire

IC



Désignations locales	1. Pelouse vivace neutrocline à Saxifrage granulée et Hélianthème commun	
	2. Pelouse vivace thermophile du collinéen inférieur à Fétuque de Léman et Phéole de Boehmer	
	3. Pelouse vivace pionnière à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne	
	4. Pelouse vivace alluviale à Scrophulaire des chiens et Armoise champêtre	
	5. Pelouse vivace pionnière montagnarde à Ail des montagnes et Fétuque d'Auvergne	
	6. Pelouse pionnière à Achillée tomenteuse et Fétuque d'Auvergne	
	7. Pelouse vivace pionnière à Peucedan persil-de-montagne et Fétuque d'Auvergne	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6210-19	Pelouses calcicoles mésophiles acidiclinales du Massif central et des Pyrénées
	6210-36	Pelouses calcicoles subatlantiques xériques et acidiclinales sur basaltes et granites du Massif central et du Sud-est
CORINE Biotopes	34.34	Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale
	34.32	Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides
Classification EUNIS	E1.28	Pelouses calcaréo-siliceuses d'Europe centrale
	E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>

Surface sur le site : 1 207,35 ha

Recouvrement sur le site : 5,9

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Végétation correspondant aux pelouses calcicoles sèches et chaudes des régions océaniques et subméditerranéennes du *Brometalia erecti*. Elles se présentent généralement sous forme de pelouses rases à hautes de structure variable en fonction des conditions de sécheresse et de pâturage. Elles peuvent ainsi présenter des formes très écorchées dans les situations très thermophiles et sur des sols peu évolués et à l'inverse former des ourlets très fermés sur les anciens parcours. Elles sont dominées en général par des hémicryptophytes accompagnées par quelques géophytes. Les thérophytes se retrouvent sur les faciès pionniers de l'habitat tandis que les chaméphytes révèlent des stades de recolonisation après abandon pastoral. En outre, cet habitat est susceptible d'accueillir une grande diversité d'orchidées.

Caractéristiques locales : physiologie, structure et variabilité

Sur le site ces végétations se présentent sous des formes variées selon les secteurs on distinguera :

Les pelouses du *Mesobromion erecti* :

- Pelouses vivaces neutroclines à Saxifrage granulée et Hélianthème commun se développant de l'étage supra méditerranéen jusqu'au montagnard sur des sols faiblement acides issus des roches mères cristallines et volcaniques. Elles se présentent sous la forme de pelouse rase fermée et dominée par le Brome érigé, le Brachypode penné ou la Fétuque rouge. Ce fond floristique est amendé par une grande diversité d'espèces à floraisons printanières et estivales : *Hyppocrepis comosa*, *Anthyllis vulneraria*, *Genista sagittalis*, *Salvia pratensis*, *Helianthema nummularia*, *Scabiosa columbaria*.

Les pelouses du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* se développant sur les versants et sommets des Boutières sur des sols peu acides issus des roches mères cristallines et volcaniques.

L'ensemble de ces pelouses occupent encore des surfaces importantes et des situations topographiques variées notamment au sein des parcours. Le fond floristique y est dominé majoritairement par les feuilles glauques de la Fétuque d'Auvergne. Cinq groupements y ont pu être individualisés :

- Les pelouses vivaces pionnières à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne situées entre l'étage collinéen inférieur jusqu'au subalpin. Cette association se distingue par son caractère pionnier. Elle révèle une structure de pelouse ouverte intrinsèquement liée à des cortèges de pelouses à plantes annuelles. On y note notamment *Plantago holosteum*, *Sedum rupestre*, *Anarrhinum bellidifolium*, *Petrorhagia prolifera*.
- Les pelouses pionnières à Achillée tomenteuse et Fétuque d'Auvergne s'étendant du collinéen moyen au collinéen supérieur. Ces pelouses se situent à la transition entre les pelouses pionnières vivaces et les pelouses vivaces neutroclines. Elles sont dominées par *Festuca arvernensis* mais accueillent des espèces liées aux sols squelettiques comme *Achillea tomentosa* ainsi que des espèces pelousaires neutroclines tels que *Polygala vulgaris* et *Galium pumilum*.
- Les pelouses vivaces pionnières montagnardes à Ail des montagnes et Fétuque d'Auvergne liées aux roches volcaniques des Sucs de l'étage montagnard toujours représentées par *Festuca arvernensis* en compagnie de *Laserpitium latifolium*, *Allium lusitanicum*, *Thymus polytrichus*, *Koeleria gr. macrantha*.
- Les pelouses vivaces à Peucedan persil-de-montagne et Fétuque d'Auvergne s'observant de l'étage collinéen jusqu'à la base du subalpin. Elles se présentent sous des formes plus évoluées marquant un processus de fermeture ou d'ourlification, lié souvent à l'abandon du pâturage. L'écrasante dominance de la Fétuque d'Auvergne confère une teinte bleutée aux communautés.
- Les pelouses vivaces thermophiles du collinéen inférieur à Fétuque de Léman et Phéole de Boehmer se développant de l'étage collinéen inférieur jusqu'à la base du subalpin. Ces pelouses évoluées présentent des physiologies très denses également dominées par *Festuca arvernensis*, cependant quelques espèces caractéristiques permettent d'individualiser ce groupement du précédent : *Koeleria gr. macrantha*, *Phleum phleoides*, *Dianthus carthusianorum* et *Festuca lemanii*.

Les pelouses du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* se retrouvant en contexte fluvial.

Ces milieux de pelouses sont associés aux perturbations hydrodynamiques des cours d'eaux. Ils sont généralement peu ouverts et présentent un spectre biologique dominé par des hémicryptophytes accompagnés par une part importante de thérophytes et une participation non négligeable de géophytes et de chaméphytes. Les espèces constitutives de cette association sont caractérisées par *Festuca arvernensis*, *Oeoselinum nigrum*, *Artemisia campestris*, *Centaurea maculosa*, *Chondrilla juncea*.

Correspondances phytosociologiques simplifiées

Classe : 26 *FESTUCO VALESIIACAE-BROMETEA ERECTI* Braun-Blanq. & Tüxen ex Braun-Blanq. 1949

Ordre : 26.0.2 *Brometalia erecti* W.Koch 1926

Alliance : 26.0.2.0.3 *Mesobromion erecti* (Braun-Blanq. & Moor 1938) Oberd. 1957

Association / groupement : *Saxifraga granulatae-Helianthemetum nummularii* Billy 2000

Alliance : *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* Korneck 1974

Association / groupement : *Festuco lemanii-Phleetum phleoidis* Lemée ex Billy 2000

Association / groupement : Groupement à *Plantago holosteum* et *Festuca arvernensis*

Association / groupement : *Scrophulario caninae-Artemisietum campestris* (Billy 200) Royer et al. 2006

Association / groupement : Groupement à *Achillea tomentosa* et *Festuca arvernensis*

Association / groupement : Groupement à *Oreoselinum nigrum* et *Festuca arvernensis*

DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE**Répartition géographique**

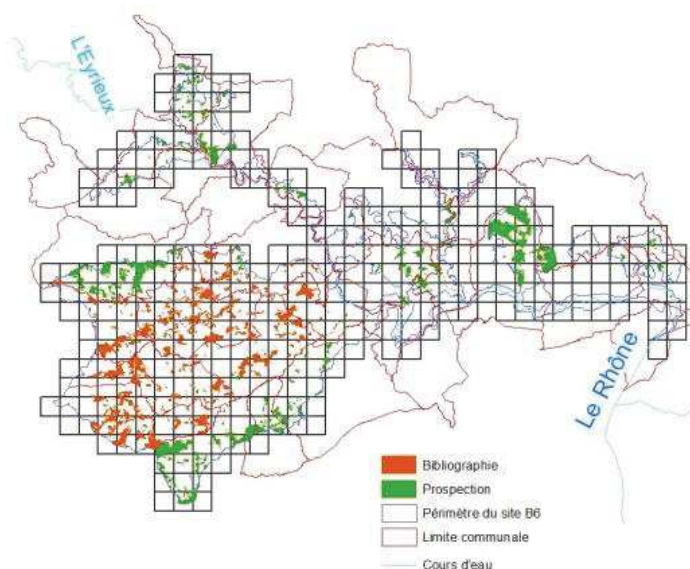
Cet habitat générique constitue un large complexe qui rassemble de nombreuses formations végétales distinctes, liées à différents milieux. Il apparaît pertinent ici d'aborder la chorologie des différents habitats élémentaires présents dans le site de la Vallée de l'Eyrieux. Ainsi l'ensemble des formations végétales observées se retrouvent surtout dans le Massif Central, le sud-est, le Bassin parisien central, le haut et moyen Allier, la Haute-Loire (ces trois derniers territoires concernant uniquement les formations alluviales).

Dans le domaine méditerranéen, les habitats élémentaires sont surtout répartis dans les parties méridionales du Massif Central. De plus, la Drôme et le Vaucluse peuvent présenter localement des pelouses xériques caractéristiques mises en place sur des sables alluviaux.

En Rhône-Alpes, ces habitats élémentaires sont présents dans les plaines alluviales (Vallée et Côte du Rhône, Lyonnais, Tricastin, plaine du Forez, Basse-Isère, Gorges de la Loire) ainsi que sur des reliefs modérément marqués (Cévennes, Boutières, Coiron, Pilat, Monts du Forez, Monts du Lyonnais, Monts d'Or, Collines drômoises).

LOCALISATION SUR LE SITE

Les pelouses vivaces du *Mesobomion erecti* et du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* sont encore assez bien représentées sur l'ensemble du site d'étude. On les retrouve notamment sur les versants au niveau des anciens parcours. Elles prennent alors la forme de pelouses vivaces denses à Peucedan persil-de-montagne et Fétuque d'Auvergne. En situation primaire (lithosols) ou au sein de parcours intensément pâturés sur les sommets des Boutières ces groupements sont remplacés par des pelouses vivaces pionnières à Plantain holosté et Fétuque d'Auvergne. Certaines associations plus spécifiques sont toutefois très localisées, ainsi les pelouses vivaces thermophiles du collinéen inférieur à Fétuque de Léman et Phéole de Boehmer et les pelouses pionnières à Achillée tomenteuse et Fétuque










d'Auvergne n'ont été recensées que sur les serres de la commune de Pranles. D'une même manière les pelouses vivaces pionnières montagnardes à Ail des montagnes et Fétuque d'Auvergne n'ont été vu qu'une seule fois au niveau du Roc de Gourdon sur la commune d'Ajoux. Les pelouses du *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis* se retrouvant en contexte fluviatile se concentrent ponctuellement sur les grèves sablo-rocailleuses de l'Eyrieux.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.

ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces	
1	AR	NT	
2	R	VU	
3	-	-	
4	R	EN	
5	-	DD	
6	R	VU	
7	R	NT	

Etat local de l'habitat

Représentativité	Très bonne représentativité	A : excellente
Superficie relative	Occupe des surfaces relativement réduites	B: 15% > p > 2%
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales présentent un bon état de conservation.		
i) Degré de conservation de la structure	II : structure bien conservée	
ii) Degré de conservation des fonctions	II : perspectives bonnes	
iii) Possibilité de restauration	II : restauration possible avec un effort moyen	
Synthèse état de conservation	B : conservation bonne	
ÉVALUATION GLOBALE		B : valeur bonne

Intérêt patrimonial et floristique

Ces végétations sont globalement méconnues mais l'analyse de la répartition de leurs espèces caractéristiques montre qu'elles sont liées au Massif Central où elles apparaissent assez répandues, à l'exception de certains groupements qui semblent très peu courants notamment ceux à Achillée tomenteuse et Fétuque d'Auvergne ou à Ail des montagnes et Fétuque d'Auvergne. Habitat abritant des sub-endémiques courantes dans le Massif Central comme *Dianthus graniticus*, *Festuca arvernensis*, ou des espèces peu courantes en Rhône-Alpes mais à aire de répartition plus large telles que *Achillea tomentosa*, *Centaurea pectinata*.

Intérêt patrimonial et faunistique

Les pelouses calcicoles, milieu biologiquement très riche, accueillent une entomofaune patrimoniale (Azuré du Serpolet, Hermite) mais également plus commune et diversifiée qui constitue une ressource alimentaire importante notamment pour les chiroptères (Murin d'Alcathoé, Petit murin, Grande noctule...), la Bondrée apivore, la Cordulie à corps fin, la Cordulie splendide... Plusieurs reptiles trouvent également des conditions favorables à leur maintien (Lézard ocellé, Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune...). Les serpents évoluant dans ses pelouses représentent des proies de premier choix pour le Circaète-Jean-le-Blanc qui y trouve également des milieux propices à sa nidification. Enfin on notera la reproduction d'autres oiseaux patrimoniaux que sont l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique majeur lié au pastoralisme. La principale valorisation économique concerne le pâturage du bétail. De plus certaines pelouses naturelles mi-hautes sont susceptibles d'être fauchées pour accroître les réserves de fourrages.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif pour réduire l'expression des ligneux, - Pression spontanée de pâturage par la grande faune sauvage (sangliers, chevreuils), si elle reste limitée dans le temps et/ou dans l'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours, - Recul et modifications des pratiques agropastorales (création de vastes parcs qui induit un pâturage hétérogène), - Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux fragiles.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Sur l'ensemble de son aire d'occurrence, cet habitat affiche une variabilité importante. Il conviendrait ainsi de préciser les nuances locales sur le plan phytosociologique de ces groupements mal connus tant au niveau de leur répartition géographique que des cortèges floristiques qui les composent. Les peuplements identifiés sur le site d'étude se positionnent pleinement dans cette variabilité mais constituent un ensemble local homogène.

Afin de pérenniser cet habitat des actions de conservation devront être ciblées prioritairement sur les habitats les plus exceptionnels. Celles-ci consistent

A maintenir et restaurer l'ouverture des pelouses et préserver le faible niveau trophique des sols. Ceci est expressément conseillé dans le cas d'un abandon pastoral provoquant l'évolution vers des ourlets puis des pré-manteaux ou entraînant un changement d'utilisation du sol de type plantation de résineux.

- Le débroussaillage hivernal peut être un préalable nécessaire lorsque la reconquête forestière est déjà manifeste. Le bois ne doit pas être laissé sur place pour que sa décomposition ne libère pas dans le sol les éléments minéraux emmagasinés. Cette pratique implique également le suivi des rejets de souche pour les essences non résineuses qui ont la capacité à rejeter de souche comme le Buis,

- Par la suite, l'entretien de la végétation doit permettre le maintien de l'ouverture de la pelouse et l'évacuation de la biomasse végétale qui, si elle reste sur le site, contribue à rehausser le niveau trophique du sol. Pour cela, la fauche avec exportation du produit de fauche et un pâturage extensif homogène (en parc ou en gardiennage) sur chaque parcelle peuvent s'avérer être de bonnes solutions (éviter le pâturage irrégulier trop intense). Le brûlis peut également être pratiqué mais il favorise les graminées vivaces à rhizomes comme le Brachypode penné,

- Une fois l'habitat naturel restauré, le contrôle des activités humaines pouvant affecter ce biotope est également à envisager. L'entretien de telles pelouses se fait par un pâturage extensif de préférence itinérant. La fauche de ces formations est tout à fait possible, à la condition qu'aucun amendement important ne soit pratiqué.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques de pâturage et/ ou de fauche en adéquation avec le maintien de cet habitat - Si nécessaire, éliminer ou contrôler les ligneux dans les secteurs à forts enjeux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes agropastoraux en corrélation avec la gestion pratiquée.